

CISION CODE 37
PLUS SERVICE AUX HEBDOS
POUR DIFFUSION LE 22 AOÛT 2024 À 9 h 15

Programme d'infrastructures municipales d'eau

Le gouvernement du Québec accorde près de 4 M\$ à Saint-Basile

Saint-Basile, le 22 août 2024. – Au nom de la ministre des Affaires municipales, M^{me} Andrée Laforest, le député de Portneuf, M. Vincent Caron, est fier d'annoncer qu'une aide financière de 3 943 057 \$ a été accordée à la Ville de Saint-Basile pour la mise aux normes du système de traitement de l'eau potable du réseau d'aqueduc Sainte-Anne.

Le projet vise à reconstruire le bâtiment de service et à ajouter certains équipements de traitement de l'eau potable. Pour ce faire, un bâtiment de service sera notamment implanté au point de raccordement des sources d'eau et un système de pompage sera mis en place. Les travaux consistent également à inclure un système de traitement permettant une désinfection par UV, une désinfection au chlore, le contrôle de la corrosion et l'ajustement du pH.

Citations :

« Ce projet en infrastructures d'eau représente parfaitement l'engagement de notre gouvernement pour l'amélioration de la qualité des milieux de vie des Québécoises et Québécois. Les travaux de mise aux normes du système de traitement de l'eau potable de Saint-Basile sont nécessaires pour garantir l'accès à une eau potable propre et sécuritaire. Je suis fière du fait que nous soutenions la Ville dans ce projet d'envergure! »

Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales

« À titre de député, je me réjouis que les travaux au réseau d'aqueduc Sainte-Anne puissent se réaliser grâce à l'appui de notre gouvernement. Non seulement les améliorations garantiront une eau potable de qualité supérieure, mais elles assureront également la santé et le bien-être de la population d'aujourd'hui et de demain. Avec cet investissement, nous contribuons à un avenir plus sain et plus durable pour la communauté de Saint-Basile. »

Vincent Caron, député de Portneuf

« C'est avec joie et soulagement que la Ville de Saint-Basile reçoit cette présente annonce de soutien financier du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, par le biais du Programme d'infrastructures municipales d'eau. À la suite de deux avis consécutifs du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs concernant une contamination bactériologique ponctuelle, mais récurrente, de l'eau de notre puits de Sainte-Anne, la Ville n'avait d'autre choix – et ce, à très court terme – que de moderniser ses installations à la tête de son réseau. De plus, la Ville est très reconnaissante et heureuse de pouvoir aussi bénéficier de la nouvelle majoration, en vigueur depuis avril 2024, à la portée des municipalités s'étant pleinement engagées dans une démarche de gestion de leurs actifs en eau. Cette majoration permet à notre ville de viser un taux de soutien financier de

95 % dans ce projet et vient récompenser nos efforts des dernières années entourant la documentation et le redressement de nos actifs. »

Guillaume Vézina, maire de Saint-Basile

Faits saillants :

- L'aide financière provient du [Programme d'infrastructures municipales d'eau \(PRIMEAU\) 2023](#), qui est issu du [Plan québécois des infrastructures \(PQI\) 2024-2034](#). Celui-ci prévoit des investissements de plus de 7,1 milliards de dollars dans le secteur des infrastructures municipales, sous la responsabilité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).
- L'eau potable est une ressource vitale que le gouvernement du Québec s'est engagé à préserver avec la [Stratégie québécoise d'économie d'eau potable](#) (SQEEP). La collaboration du milieu municipal est essentielle pour poursuivre les actions prévues dans la SQEEP et trouver des solutions durables pour protéger cette ressource, notamment en valorisant la pérennisation des infrastructures d'eau. Par le biais du PRIMEAU 2023, les municipalités pourront d'ailleurs profiter de majorations du taux d'aide, conditionnelles à leur engagement envers la SQEEP et la démarche d'élaboration des plans de gestion des actifs municipaux en eau.

Liens connexes :

Pour en savoir plus sur les activités du MAMH, suivez-nous dans les médias sociaux :



facebook.com/AffairesMunicipalesHabitation



x.com/MAMHqc



linkedin.com/company/ministere-des-affaires-municipales-et-de-l-habitation

– 30 –

Sources : **Élodie Masson**
Attachée de presse
Cabinet de la ministre
des Affaires municipales
367 990-8017
Elodie.Masson@mam.gouv.qc.ca

Information : **Équipe des relations de presse**
Direction des communications
Ministère des Affaires municipales
et de l'Habitation
418 691-2015, poste 83746

Guillaume Rosier
Bureau du député de Portneuf
418 337-4378
Guillaume.Rosier@assnat.qc.ca